



NOTAIRES ^{du}
PENTAGONE

PIÈCES À FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE DIVORCE

LES PERSONNES :

- Livret de famille
- Contrat de mariage
- Changement de régime matrimonial
- Donation(s) entre époux
- Successions recueillies, Donations antérieures (Donation entre vifs, donation-partage...) recueillies ou consenties par les époux
- Questionnaire d'état civil complété
- Coordonnées des avocats

L'ACTIF :

- Titres de propriété des immeubles communs et/ou propres + avis de valeur
- Nom et adresse des syndics
- Contrats et baux (Location ...)
- Si l'un des conjoints est artisan ou commerçant : immatriculation, tous éléments concernant la constitution, la composition et l'évaluation comptable du fonds
- Si l'un des conjoints (a) fait l'objet d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire : tous éléments concernant cette procédure
- Si l'un des conjoints détient des Parts de Société(s) : Statuts et évaluation des parts, (éventuellement : titre de propriété et évaluation des biens dont la société est propriétaire, notamment *en cas de SCI*)
- Relevé de situation des comptes bancaires et postaux
- Contrat(s) d'assurance vie
- Carte(s) grise(s) de(s) voiture(s) + évaluation

LE PASSIF :

- Prêts en cours : contrat, échéancier ou attestation de remboursement (si le prêt est soldé).

PROVISION DE 400 € POUR L'OUVERTURE DU DOSSIER